

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régional de compté (MRC) d'Antoine-Labelle que les propriétés ci-après décrites seront vendues à l'enchère publique à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle, au 405, rue du Pont, Édifice Émile-Lauzon à Mont-Laurier, le **DIXIÈME JOUR DE MAI, DEUX MILLE DIX-HUIT, à 10 heures de l'avant-midi**, pour payer les taxes municipales et scolaires avec les intérêts et les frais, plus les frais subséquemment encourus, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente. Cet avis est donné en vertu des articles 1026 et suivants du *Code municipal* (L.Q. chap. C-27.1).

Donné à Mont-Laurier ce 28^e jour du mois de février 2018.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Me Mylène Mayer